—Entendons-nous: comme on peut l'être à mon âge! C'est une femme supérieure, d'une bonté exquise, d'une conversation élevée.... Elle m'honore certainement de son amitié, de telle sorte que, pour ne pas perdre cette amitié, je me suis laissé aller à faire des affaires avec le mari, avec ce Candia.... quoique je tremble sans cesse de le voir sombrer un jour ou l'autre. Voilà mon opinion sur votre Candia.

—Et sur son caractère, mon ami?

—Peut-être, quand vous allez vous trouver en relation avec lui, allez-vous le deviner, son caractère? Moi, je n'y ai encore rien compris. Je crois qu'au fond il est violent, et pourtant, il se montre toujours froid comme une statue: il ne se livre jamais; il se cache, avec une extraordinaire habileté, sous un masque de correction, de respectabilité; et, quand on m'a dit, dernièrement, qu'il s'affichait avec une danseuse, je refusais de le croire.

—Eh bien, je vais essayer de le percer à jour, moi. A bientôt.

—Bonne chance! A propos, vous savez que votre sixième million est au complet?

—Nous causerons de cela plus tard. Adieu.

Raymond avait hâte de se trouver enfin en face de Candia.

Quand il arriva rue Taitbout, Raoul Grandier n'avait pas encore été reçu. Mais, au même instant, le baron apparaissait à la porte de son cabinet; et il allait saluer Raoul quand il aperçut Raymond, justement placé en pleine lumière. Lui-même se trouvait, heureusement, à contre jour, car il devint blême; il ne s'attendait pas si promptement à cette visite......

Raoul faisait déjà les présentations.

—M. Raymond, le meilleur et le plus vieil ami de mon père, le cousin de Ferdinand Hugues qui vient de soigner Mme Candia avec tant de dévouement....

—Et tant de bonheur! ajouta le baron d'une voix assez calme.

Il sentait que toute hésitation pouvait éveiller des soupçons dans l'esprit de son adversaire; et, d'ailleurs, la première impression d'émoi passée, il se rendait maître de lui.

Il tendit la main à Raymond et lui parla de Hugues en termes affectueux. Raymond, le dévisageant, se demandait où il avait vu, tout récemment, ces yeux noirs, où il avait entendu cette voix, et, comme sa mémoire lui répondait: "ce matin, dans l'escalier de la rue de Saint-Pétersbourg", il se disait que c'était impossible et qu'il ne devait y avoir là qu'une coïncidence fortuite, comme il s'en rencontre tant dans la vie....

V

EN PRÉSENCE.

Cependant, le baron les introduisait dans son cabinet et s'excusait de les avoir fait attendre; mais il était arrivé un peu en retard à son bureau....disait-il.

—Vous arriviez de Saint-Cloud? demanda très naturellement Raymond.

—Non....non, murmura Candia d'une voix soudainement étranglée.

Et il bredouilla que la santé de la baronne ne lui donnant plus la même inquiétude, il avait passé la soirée précédente à Paris, où le retenaient d'importantes affaires.

Et, détournant aussitôt la conversation:

—C'est votre plan, jeune homme?

Il prenait le rouleau qu'apportait Raoul Grandier.

—Oui, répondit Raoul, le plan complet de l'usine à établir, des machines....

—J'examinerai cela aujourd'hui.

Il pressa sur un des boutons placés à droite de sa main; un employé vint, il lui remit le rouleau.

—Joignez ceci aux rapports que nous a déjà donnés M. Grandier.

Et il revenait à Raoul et à Raymond, quand le téléphone retentit à sa gauche.

—Mon Dieu, messieurs, excusez-moi, je vous reçois bien mal.

Un de ses confrères l'appelait: pendant deux ou trois minutes, ils parlèrent de reports, d'émissions nouvelles, du Panama, du Rio-Tinto....

Il était enchanté de cette diversion; car les yeux inquisiteurs de Raymond de Marignac le gênaient beaucoup. Et il redoutait le moment où ils allaient se trouver face à face, car ce n'était évidemment pas pour lui faire une simple visite que le cousin de Ferdinand Hugues se présentait si rapidement chez lui avant même d'avoir vu son cousin.

Puis des employés vinrent le déranger, lui demander des ordres; et Raymond se disait que cet homme, qui pouvait si facilement condamner sa porte, retardait, par ces menus moyens, le moment d'une explication inévitable.

"Il a donc peur de moi? se disait-il, mais pourquoi?"

Quand le baron se sentit bien calme, bien cuirassé contre l'ardente curiosité de son adversaire, il sonna son huissier et lui cria, d'un ton furieux, qu'il ne voulait pas qu'on le dérange.

—Car, dit-il, dès que l'huissier fut sorti on ne nous laisserait pas tranquille une minute. Et je tiens pourtant à savoir, cher monsieur, ce qui me vaut l'honneur d'une si prompte visite.

Raoul jeta un coup d'œil au banquier, puis à l'ami de son père.

—Hum! pensa-t-il, je suis de trop ici.

Il se leva, et tendant la main au baron:

—Vous me préviendrez quand vous aurez examiné le tout?

—Aujourd'hui même, si j'ai le temps. A propos, et cet explosif qu'on m'a proposé?

Raoul fit une légère moue.

—Achetez ça mille francs; nous le modifierons, et nous le revendrons....

Il allait dire: "cent mille". Le clair regard de Raymond de Marignac arrêta les paroles dans sa gorge, et il dit seulement:

—Nous le revendrons toujours!

—Au revoir. Passez à la caisse, j'ai fait mettre trois mille francs à votre disposition, moitié pour vos expériences, moitié pour vous.

—Merci, à bientôt.

Et il sortit. Raymond et Candia se trouvaient face à face, Candia attendant tranquillement l'assaut de son adversaire, Raymond assez embarrassé sur la manière dont il le dirigerait.

Et plus il regardait Candia, plus il croyait juste l'appréciation de M. Delarue: un violent au fond, mais cachant son véritable caractère sous un masque de correction absolu.

—Je vois, dit Raymond, au bout d'un instant, que les affaires de banque ne vous suffisent plus?

Candia se serra pompeusement dans son fauteuil.

—Je vous avoue, en effet, que le simple roulement de ma banque ne m'intéresse pas beaucoup; le petit train-train du papier me laisse froid...... Tandis qu'il y a des choses si amusantes à faire avec l'industrie, avec les découvertes modernes! Et puis, n'est-ce pas un devoir, pour les capitaux, que de soutenir des entreprises dont bénéficie notre pays?....

Il prononça ainsi une série de belles phrases, pensant sans doute donner le change à Raymond; et puis, il aimait "à poser".

—Et vous avez un excellent collaborateur dans Raoul Grandier? interrogea Raymond, qui cherchait une transition pour arriver à parler tout naturellement de Hugues.

—Il est très intelligent, ce petit jeune homme, déclara le baron.

—Très fin de siècle, je crois?

—Très pratique. Son père voulait le placer chez un ingénieur à sa sortie de l'Ecole centrale, mais il s'est rebiffé. Il est venu me trouver et m'a dit: "On vous propose à chaque instant des affaires industrielles que vous faites examiner par des ingénieurs un peu quelconques, payés un prix convenu et qui se moquent que vous gagniez ou non de l'argent. Prenez-moi donc! je serai impitoyable, et vous ne me paierez que quand, au milieu des mille affaires qu'on vous soumets, je vous aurai déniché les bonnes!" Et ce petit malin a un flair extraordinaire, doublé d'une instruction remarquable.... Il ira loin!

—Je n'en doute pas, fit Raymond.

Puis, il y eut un instant de silence. Et Raymond finit par prononcer lentement:

—C'est d'ailleurs le seul ami de mon cousin Ferdinand Hugues.

—En effet, prononça le baron, d'une voix très assurée.

Il se sentait d'aplomb comme lorsque, à la salle d'armes de son cercle, il engageait son fer dans un assaut où il se croyait sûr de vaincre. Ne connaissait-il pas les secrets de son adversaire, tandis que son adversaire ne connaissait pas les siens.

Il eut pourtant une légère contraction des lèvres, et une rougeur monta à son front, mais il reprit avec une admirable désinvolture:

—Les deux amis iront loin, on peut même dire que votre cousin est complètement arrivé; quand, à son âge, on fait déjà—par l'intermédiaire de ses maîtres, il est vrai—des communications à l'Académie de médecine et qu'on a accompli des travaux aussi remarquables sur la microbiologie......

—Hugues est un très grand travailleur interrompit Raymond avec modestie; mais ses études ne sont pas ce que je vois de mieux en lui; j'estime tout autant les qualités de son cœur, sa droiture....

—Ah, monsieur! fit Candia, presque ému, il a soigné ma femme avec un dévouement que nous n'oublierons jamais, je vous le jure!

Raymond sentit l'hypocrisie de ces paroles, et un pli amer se forma au coin de ses lèvres. Cependant, Candia, la gorge pleine de larmes, déclarait, avec abondance l'étrange, la mystérieuse maladie de sa femme, éclatant tout à coup, la stupéfaction du docteur Grandier qui n'avait rien pu diagnostiquer de certain et qui, pour tout remède, n'avait su ordonner que la campagne, le repos....

—C'est alors, monsieur, qu'il a installé votre cousin au chevet de notre chère malade et que ce jeune homme l'a disputée à la mort, ne s'absentant pas une minute.... Grandier désespérait je le comprenais bien; ma fille, ma mère et moi, nous croyions tout perdu.... Seul, il a conservé confiance, et il a accompli des prodiges.... Grâce à lui, monsieur, la baronne de Candia est sauvée!

Et, comme pénétré de reconnaissance, Candia leva les yeux au ciel.

Sans les renseignements catégoriques que lui avait donnés M. Delarue, Raymond se fût peut-être laissé prendre à cette comédie.

—Vous n'avez donc plus la moindre inquiétude? demanda-t-il.

—Pas la moindre, depuis hier. Jusqu'ici, malgré les bonnes paroles de votre cousin, je n'osais pas espérer: je voyais ma femme si faible!.... Ses crises avaient disparu peu à peu, mais en la laissant dans un état d'accablement qui me désolait.... Elle ne pouvait faire un pas sans être soutenue.... Et hier, quand je suis arrivé à Saint-Cloud, ma femme était sortie de chez elle pour aller prier à l'église; et votre cousin m'a dit que, maintenant, il répondait de sa vie.... Je ne sais ce qui a pu provoquer ce changement si soudain, si heureux!

Raymond souriait intérieurement; il devinait bien, lui, ce qui avait rendu ses forces à Geneviève, la lettre qu'il avait écrite à Hugues pour qu'elle fût lue à la pauvre femme, cette lettre qui, sans un mot d'amour, prouvait que Raymond avait fidèlement gardé sa foi à l'affection de sa jeunesse.

Enfin, monsieur, conclut le banquier, nous serons définitivement fixés aujourd'hui par le docteur Grandier.

—Oui, je sais qu'il est allé à Saint-Cloud; et il a dû en revenir déjà?

Raymond était encore assailli par cette pensée que toutes ces nouvelles étaient des nouvelles d'hier et non de ce matin.

—Evidemment, répondit Candia; mais il ne passera ici qu'après sa tournée de malades, vers midi, et il n'est pas encore onze heures.... Vraiment, monsieur, je vous suis très reconnaissant de l'intérêt que vous semblez porter à la santé de la baronne de Candia....

Le baron était ravi d'avoir si bien dirigé cette entrevue, de s'être si adroitement montré bon mari, d'avoir si finement joué sa comédie d'attendrissement; et il croyait qu'il allait ainsi se débarrasser de Raymond, quand celui-ci, le fouillant du regard:

—Je suis d'autant plus heureux, monsieur, des excellentes nouvelles que vous me donnez que cela me permet d'agiter immédiatement une grave question, question d'avenir, que j'aurais gardée secrète tant que Mme de Candia n'aurait pas été rétablie.

Candia eut une légère secousse, et ses yeux se détournèrent de ceux de Raymond. Il s'était imaginé que l'entretien allait se terminer là, que Raymond se contenterait d'une allusion discrète à la sympathie éclose naturellement entre une jeune fille et le médecin chargé de disputer à la mort la mère de cette jeune fille; tandis qu'il voyait bien que Raymond voulait aller droit au but, et tout de suite.

—J'ai tenu à vous voir, monsieur, continuait Raymond, avant même d'avoir vu mon jeune cousin, dont je suis un peu le père....

—Je crois, en effet, avoir entendu dire par le docteur Grandier que ce jeune homme est orphelin....

—Son père et sa mère sont morts quand il n'était qu'un tout jeune enfant; c'est moi qui l'ai élevé, dirigé dans la vie.... Bref, monsieur, je suis son père; et j'ai le droit de vous parler de lui comme s'il était mon fils.

—Enfin, monsieur, de quoi s'agit-il?

Et Candia semblait très intrigué.

—Vous ne l'avez donc pas déjà compris? répliqua Raymond.

—Ma foi non, monsieur, et je vous prie de vouloir bien m'expliquer......

Raymond eut un mouvement de brusquerie; et, avec sa franchise un peu brutale, il dit:

—Il faut que vous soyez un père bien peu clairvoyant, monsieur!

Candia continua de jouer l'étonnement à merveille.

—Mais en quoi, monsieur, ma clairvoyance de père aurait-elle été mise en défaut, quand il s'agit de monsieur votre fils?.... pardon, je voulais dire: votre cousin....

Et Raymond sentait bien que, sous son allure impeccable, le baron le narguait. Il faillit s'emporter, tellement toute tromperie lui faisait horreur; mais il s'était chargé d'intérêts trop chers pour les compromettre dans une querelle où il ne serait pas certain d'agir avec impartialité; il ne voyait plus, en effet, dans le baron de Candia, le père de Blanche, de la jeune fille aimée par Hugues, mais le mari de Geneviève, le rival détesté qui, par la seule puissance de l'argent, lui avait volé son bonheur.

Il sembla donc ne pas comprendre la raillerie du baron; et, avec une courtoisie parfaite:

—Soit, monsieur, je vais vous ouvrir les yeux.

Puis, tâchant de sourire:

—Je n'habite plus Paris depuis bien des années, monsieur, mais je pense qu'il y est toujours d'usage qu'un père de famille ayant une fille en âge d'être mariée n'ouvre sa maison qu'aux jeunes gens à qui il lui plaît de l'ouvrir.

—Comment, monsieur! s'écria le baron, c'est de.... de ma fille que vous voulez me parler.... à propos de.... de M. Hugues?

Candia eut une petite moue dédaigneuse; et, se redressant dans son fauteuil:

—Je vous remercie de votre franchise, monsieur: avec vous, au moins, on va droit au but. Et.... vous me permettrez de vous répondre aussi nettement, aussi carrément?....

—Faites, monsieur.

—Tout d'abord, ma fille n'est ni à marier, ni même en âge d'être mariée; et en second lieu, je n'ai jamais vu, en votre cousin, qu'un garde malade.... très intelligent, très dévoué, et dont je reconnaîtrai largement les services, soyez-en persuadé....

—Assez, monsieur! interrompit Raymond avec hauteur: il s'agit ici de questions de cœur et non d'argent!

—Permettez-moi de croire, au contraire, qu'il s'agit beaucoup plus d'argent que de sentiments romanesques! Je ne manque nullement de clairvoyance, et j'ai parfaitement compris le mirage que la fortune de ma fille exerçait sur votre cousin...... Tant pis pour vous si vous me forcez à m'expliquer plus brutalement que je ne l'aurais désiré.... Adieu, monsieur!

Raymond s'était levé, et Candia croyait qu'il allait partir.

Mais Raymond domina une seconde fois son indignation.

—Nous avons tort tous les deux, monsieur, dit-il avec douceur, vous de croire des choses qui ne sont pas et moi de m'indigner de ce que ces choses vous semblent possibles. Veuillez, s'il vous plaît, m'écouter avec autant de calme que je vais vous parler.

Il se rassit, et, d'une voix persuasive:

—Il n'y a chez Hugues aucune pensée d'intérêt; il n'a pas songé un instant, pas plus que moi, à la fortune qui reviendra un jour à votre fille, et il serait heureux de l'épouser aujourd'hui, sans qu'elle lui apporte un sou de dot: ma fortune à moi me permettrait de leur faire une existence assez dorée.... Non, monsieur, il ne s'agit pas d'argent; et le roman de ces deux petits enfants est d'une extrême simplicité....

—Avouez, monsieur, fit Candia en ricanant, qu'il est au moins curieux que ce soit vous, vous qui arrivez d'Algérie, qui me mettiez au courant de ce qui se passe chez moi!

—C'est, dit Raymond avec la même douceur, que vous étiez absorbé par vos affaires, par la maladie de Mme de Candia, tandis que toutes mes pensées étaient concentrées sur mon enfant, sur ces deux enfants.—Hugues n'avait jamais été dans le monde avant d'être présenté chez vous par le docteur Grandier; il m'écrivit combien il avait été touché par votre accueil....

—Mais, monsieur, je le reçus exactement comme les quinze cents invités qui vinrent chez moi ce soir-là....

—Vos souvenirs vous trompent peut-être, monsieur; car j'ai reçu les lettres du docteur Grandier qui me disent le contraire.

—Ainsi, dès ce moment-là, Grandier organisait ce petit complot contre la dot de ma fille?

—Grandier n'organisait rien, répliqua Raymond, haussant un peu la voix. Il ne pouvait prévoir, alors, la maladie de Mme de Candia, les soins que lui donnerait Hugues et dont vous vous prétendiez tout à l'heure si reconnaissant; il ne pouvait deviner l'intimité dans laquelle vivraient Mlle Blanche et mon cousin....

—Parfait! s'écria le baron. Ce jeune homme, à qui je manifestais ma reconnaissance, profitait de sa situation exceptionnelle pour courtiser ma fille.... Si vous trouvez cela délicat, mon cher monsieur, je vous déclare que je ne partage pas votre avis!

—Morbleu! Vous finiriez par lasser ma patience! Est-il donc besoin que j'ajoute que Hugues n'a jamais manqué aux égards qu'il devait à madame et à mademoiselle de Candia; il a aimé votre fille silencieusement, respectueusement....

—Mais alors, monsieur, comment cessez-vous mêler les sentiments de ma fille à ceux de votre cousin, puisque vous ignorez, que votre cousin ignore lui-même si sa...... passion est partagée? Comment vous permettez-vous de parler du roman de ces deux enfants quand, dans tout ce roman, il n'y a qu'un personnage?

—Parce que Hugues espère être aimé de votre fille; et, comme il n'est ni un sot ni un fat, s'il dit cela, c'est que cela est.

Candia haussa les épaules.

—Si cela est, tant pis! déclara-t-il; car leur roman s'arrêtera au premier chapitre.

—Et pour quelle raison? demanda tranquillement Raymond, résolu à demeurer calme jusqu'au bout.

—Vraiment, monsieur, je ne comprends pas qu'elle ne vous saute pas aux yeux!

—Je parie, fit Raymond, avec un sourire un peu hautain, que vous allez me parler de la différence des classes, me dire que Mlle de Candia ne peut pas épouser un M. Hugues?....

—Mon Dieu, répondit le baron, comprenant l'ironie de Raymond, je fais bon marché de mes titres de noblesse qui ne sont guère plus anciens que moi-même; mais je ne saurais oublier que ma fille est la petite-fille de M. de la Terrade; et ma fille n'épousera qu'un homme du sang et du rang de sa mère.... Vous voyez, monsieur, qu'il est inutile de prolonger un entretien désormais sans but.

—Au contraire, monsieur!

Et Raymond, très dédaigneux, s'apprêtait à dire toute la vérité au baron de Candia, à lui révéler que Hugues était comte, et lui-même marquis de Marignac; et toutes les objections, espérait-il, allaient se trouver ainsi levées, quand des coups précipités furent frappés à la porte du cabinet....

—Tout à l'heure! cria violemment le baron. On ne peut donc me laisser tranquille!

Mais aussitôt la porte s'ouvrait, et un domestique entrait, tout pâle, ému.

—Qu'y a-t-il, Antoine? interrogea le baron.

Et lui-même, avant d'entendre la réponse du domestique, devint blafard.

Raymond s'était écarté, mais écoutait, prodigieusement intrigué.

—Voici, monsieur! prononça Antoine, d'une voix entrecoupée. Je viens de l'avenue du Bois-de-Boulogne, où l'on m'avait envoyé de Saint-Cloud.... C'est pour cela que j'arrive tard.... Mais, n'est-ce pas, on croyait, à Saint-Cloud, que vous auriez passé la nuit à l'avenue du Bois-de-Boulogne.... Et, quand on m'a dit, à l'hôtel, que Monsieur s'était absenté, mais que monsieur était très probablement à Paris, j'ai pensé que Monsieur rentrerait chez lui avant d'aller à son bureau.... C'est pour cela que j'ai perdu trois quarts d'heure à attendre Monsieur....

—Bien, interrompit Candia avec impatience, assez de détails! Pourquoi vous envoie-t-on de Saint-Cloud?

—Pour annoncer à monsieur que madame la baronne est au plus mal!

—C'est impossible, puisque.... hier.. Vous dites que ma femme!....

Le baron qui s'était levé pour recevoir le domestique, retomba lourdement sur son fauteuil, en proie à une si visible émotion que Raymond se demanda une seconde s'il ne l'avait pas témérairement jugé; mais déjà il ne songeait plus à Candia. Lui-même, tout troublé, écoutait avec angoisse le récit du domestique.

—Hier, oui, Madame était sauvée.... mais on ne sait pas ce qui a pu se passer ce matin; et je ne puis que répéter ce que j'ai entendu dire, que Madame était empoisonnée....

—Empoisonnée! bégaya le baron d'une voix éteinte.

Et ses yeux se fixaient hagards sur le domestique, tandis que ses bras se cramponnaient aux montants du fauteuil.

Raymond avait chancelé et, tout glacé, s'appuyait contre le mur, n'osant prononcer une parole, se disant que son émotion allait trahir son secret.

Le baron répétait:

—Ma femme! empoisonnée!.... Mais vous devez vous tromper, mon ami....

—Oh! non, et la preuve c'est, qu'en même temps qu'il m'envoyait à Paris, le docteur Grandier faisait porter une lettre à Versailles au Procureur de la République.

—On....l'aurait donc....empoisonnée? Ce n'est pas.... un.... accident?

—Ah, monsieur! Je n'en sais pas plus long, si ce n'est que Madame est entre la vie et la mort, qu'on lui fait avaler des vomitifs et qu'on la secoue... M. Grandier était tout en sueur, quoiqu'il fût encore en bras de chemise lorsqu'il m'a donné ses ordres. Et il faut que je vous ramène bien vite.... Si Madame allait passer pendant que vous n'êtes pas là......

—Je pars tout de suite.... Mais, comment une chose semblable a-t-elle pu arriver, puisque M. Hugues ne la quittait pas un instant, qu'elle ne prenait rien que de sa main?......

—Ah! monsieur le baron, c'est ce que tout le monde se demande, quoiqu'on aime bien M. Hugues! Et justement, cette nuit, comme c'était probablement la dernière qu'il allait passer à Saint-Cloud, il n'a pas voulu quitter madame une minute.... Et il était encore auprès d'elle, ce matin, quand le docteur est arrivé....

Ce soupçon contre Hugues rendit ses forces à Raymond; il bondit, et prenant le domestique au collet:

—Comprenez-vous bien, malheureux, ce que vous osez dire?

—Et, fit le domestique en tremblant, je ne sais rien, moi; je répète....

—Des mensonges, des stupidités!

Mais Raymond, regrettant déjà son accès de violence, lâchait le domestique, en disant:

—Excusez-moi, mon ami, vous parlez sans savoir en effet: M. Hugues est mon enfant.

Puis il salua le baron:

—Je vous laisse, monsieur!

Candia ne lui répondit pas. Affalé sur son fauteuil, il semblait l'avoir oublié.

VI

ENTRE LA VIE ET LA MORT.

—Malheureux! vous venez d'empoisonner la baronne de Candia!

Ces paroles, jetées sans réflexion par le docteur Grandier, étaient tombées comme un coup de foudre entre Ferdinand Hugues et Blanche de Candia.

Et, tandis que le vieux médecin, ayant posé le verre sur la table, revenait à la malade, Blanche demeurait immobile, épouvantée, à l'entrée de la chambre; et Ferdinand Hughes, tout frissonnant, n'osant plus regarder la baronne, fixait un regard effaré sur ce verre où tremblotait la boisson qu'il avait lui-même fait boire à Geneviève.

Soudain, il reprit ce verre, le porta à ses lèvres.... A quelle pensée obéissait-il? Voulait-il boire, lui aussi, se verser la mort qu'il avait donnée à une autre? Ou bien voulait-il seulement, comme le docteur Grandier, goûter le liquide, se convaincre que son vieux maître ne se trompait pas en parlant de poison?....

Sa main chancelante n'eut pas assez de force; ses doigts s'ouvrirent, machinalement, et le verre tomba et se brisa à ses pieds....

—Mais c'est impossible, maître! s'écria-t-il alors d'une voix étranglée.... Je vous jure.... Madame.... Mlle Blanche....

Ni Blanche ni Grandier ne l'écoutaient; la jeune fille venait de se précipiter de l'autre côté du lit, attendant avec une poignante anxiété ce que le médecin allait dire.

Grandier, penché sur la malade, l'examinait de son regard aigu: il fallait voir et agir avec une rapidité foudroyante....

Une minute ne s'était pas écoulée; et déjà, il était fixé.

La saveur amère de la boisson que la baronne avait prise, la raideur des muscles et en particulier de ceux de la mâchoire, puis les secousses du corps survenant coup sur coup.... les symptômes étaient très nets: empoisonnement par la strychnine, c'est-à-dire l'empoisonnement le plus rapide, le plus inexorable. La baronne pouvait mourir d'une minute à l'autre, emportée par une de ces secousses, surtout dans le pauvre état de son cœur.

Hugues essaya alors d'intervenir, ne pouvant admettre que ce fût lui, lui qui aimait et vénérait déjà la baronne de Candia comme une mère, qui lui eût donné la mort.

—Mais vous devez vous tromper, maître! c'est une crise semblable à celles que nous avons déjà vues.... un accès nerveux.......

Blanche, aussitôt, se raccrocha à cet espoir; elle leva des yeux confiants vers Hugues:

—Et vous allez la calmer, mon ami?

Le docteur Grandier haussa les épaules; et d'un ton brusque:

—Ne perdons pas des instants précieux en explications inutiles.... On verra, plus tard, comment cela a pu se produire: sauvons d'abord la malade!

Il ajouta, entre ses dents:

—S'il en est temps encore!

Il poussa Hugues hors de la chambre:

—Vous, mon enfant, en raison de.... de cet accident, vous n'êtes peut-être pas assez maître de vous.... Eloignez-vous!

Hugues obéissait, anéanti; mais la baronne protesta, de sa voix entrecoupée, entre deux secousses:

—Non, non! Je veux qu'il reste!.... Restez tous!

Malgré sa douleur, elle conservait son intelligence parfaitement nette, elle devinait ce qui se passait dans l'esprit de Grandier, ses hésitations, ses soupçons vagues et la révolte de son cœur contre ses soupçons.

—Non, non! demanda-t-elle encore avec force, qu'il ne s'éloigne pas!.... Je veux qu'il ne s'éloigne lui aussi!.... N'allez pas le rendre responsable d'un accident qui va s'expliquer de la façon la plus naturelle,...

Elle acheva à peine cette dernière phrase, ses mâchoires se resserraient, ses dents grinçaient, annonçaient le tétanos.

Hugues, revenu près du lit, murmura:

—Ordonnez, maître; mais nous ne pouvons en ce moment lui faire prendre du tanin; il serait impossible de lui ouvrir les mâchoires.

Il ne doutait plus; comme son maître, il reconnaissait les effets de la strychnine, puisqu'il prescrivait le premier remède à employer.

—Vous avez du chloroforme, n'est-ce pas? interrogea Grandier.

—Je vais vous le chercher.

Tandis que Hugues sortait, Blanche demanda, les mains suppliantes:

—Et moi, docteur? Que puis-je faire?

—Prier, ma pauvre enfant!

Déjà Hugues revenait et tendait un flacon à Grandier.

—Bien.... Votre mouchoir, vite.

—Voici, maître.

Hugues avait dominé son émotion et était prêt maintenant à aider son maître avec son calme habituel. Il ramena la tête de Mme de Candia un peu en avant, et Grandier lui plaça le mouchoir imbibé de chloroforme sous le nez....

L'effet fut immédiat: les secousses s'arrêtèrent, les menaces de tétanos étaient enrayées.... Blanche, qui s'était jetée à genoux, se releva pleine d'espoir.

—Mais c'est passé! s'écria-t-elle.

Grandier hocha la tête: par ces inhalations de chloroforme, il empêchait la strychnine de produire son effet; mais le poison était encore dans le corps, il fallait le faire rendre ou l'éliminer.

—Maître, proposa Hugues, maintenant peut-être le tanin?....

—En effet, dit Grandier, le tanin rendrait insoluble ce qui n'a pas encore été absorbé et qui se trouve dans l'estomac; mais a-t-on du tanin, ici?

—Oui, dit Blanche, dans notre pharmacie.

Et elle sortit en courant.

Une minute après, elle apportait au docteur une provision de tanin.

La baronne ne bougeait plus; d'ailleurs, dès qu'un frémissement de ses mâchoires annonçait une secousse, Grandier versait encore du chloroforme sur le mouchoir, et cela la calmait aussitôt sans que pourtant elle s'endormît; c'était une lutte constante entre le poison et l'antidote.

Certainement, si Grandier était arrivé à Saint-Cloud quelques minutes plus tard, Hugues, bouleversé, n'aurait pas eu le calme, l'intelligence nécessaires pour administrer des soins immédiats, et la baronne eût inévitablement succombé, tandis qu'on pouvait du moins la disputer à la mort.

Malgré l'accablement où la plongeait le chloroforme, on parvint à lui faire prendre une quantité suffisante de tanin. Et alors, le visage de Grandier s'éclaira un peu.

—Un vomitif, maintenant! ordonna-t-il.

Hugues alla le préparer; et, quand il revint à la chambre de la malade, il trouva les domestiques massés à la porte, qu'il avait laissée entr'ouverte; et il aperçut maman Métis qui se précipitait vers le lit, et que le docteur Grandier arrêtait d'un geste.

—Mais que se passe-t-il donc? balbutiait elle.

Blanche l'entraîna à part:

—Silence, bonne maman!

Et la brave vieille, contemplait le visage ravagé de sa belle-fille, murmurait, les yeux et la voix pleins de larmes:

—Mon Dieu, mon Dieu! Pourquoi ai-je accepté que Hugues reste seul à la veiller toute la nuit!.. Il se sera endormi ce matin, et il n'aura pas vu que le mal la reprenait!..

—Silence, le voici, bonne maman!

Hugues entrait, d'un pas mal assuré, dans la chambre, effrayé à cette pensée qui allait évidemment surgir dans tous les esprits: c'est que, depuis la veille jusqu'à ce matin, il était resté absolument seul avec la malade, qu'aucune autre personne que lui ne s'était approché de son lit.... Qui donc alors avait pu verser le poison? Et n'allait-on pas l'accuser, lui?....

Allons! vite! vite! fit Grandier impatienté.

L'illustre médecin avait d'ailleurs l'habitude de bousculer un peu ses internes.

Il prit le vomitif des mains de Hugues et le glissa entre les lèvres de Geneviève.

Elle ne l'absorba que difficilement, ses mâchoires se resserrant toujours malgré les inhalations de chloroforme.

Puis, Grandier et Hugues attendirent anxieusement l'effet.

Au bout de quelques minutes, Geneviève eut une nausée. Grandier avait écarté le chloroforme, de nouvelles secousses s'annonçaient, et, bientôt, il s'en produisit une, mais moins forte que les précédentes.

—Oh! murmura Hugues, en levant les yeux sur son maître, si cela allait en diminuant!

—Il est probable, dit Grandier presque satisfait, que le tanin a annihilé une partie du poison.

—Hein! bégaya maman Métis, épouvantée à ce mot.

Mais Blanche la calmait.

—Oui, maman, on t'expliquera...... plus tard.

Et la jeune fille parlait avec autant d'assurance que si les choses lui eussent été expliquées. D'ailleurs, à peine avait-elle eu un semblant de soupçon à la première minute! Il n'y avait là qu'un accident, un simple accident, une poudre prise pour une autre.... Et son regard encourageait Hugues aussi bien que le docteur Grandier....

Par moments, elle sentait que les larmes allaient jaillir de ses yeux; mais elle les refoulait, voulant être forte et prête à aider si l'on avait encore besoin d'elle.

—Oh! pauvre maman!

Elle vit sa mère faire un effort pour vomir. Elle courut prendre une cuvette dans le cabinet attenant à la chambre et revint à temps devant le lit.

—Enfin! s'écria-t-elle, la voici débarrassée!

—En partie du moins, prononça Hugues, presque joyeux.

Blanche s'éloignait et allait jeter le contenu de la cuvette. Grandier la lui enleva, toujours brusque, et la posa dans un coin de la chambre, près de lui et à sa vue:

—Laissez cela ici, mon enfant.

Et comme elle fixait sur lui un regard étonné:

—Vous comprendrez plus tard.

Il contempla ensuite la baronne.

—Vous vous sentez mieux, n'est-ce pas?

—J'éprouve toujours les mêmes douleurs, mais plus faiblement, répondit-elle, essayant en vain de sourire à Hugues et à Grandier.

Ses mâchoires étaient encore raidies; et, sans les continuelles inhalations de chloroforme, le tétanos se fût encore promptement emparé d'elle.

—Petite Blanche? appela le médecin.

—Me voici.

—Passe de l'autre côté du lit, et fais comme M. Hugues.

—La respiration artificielle? interrogea Hugues à mi-voix.

—Evidemment, jusqu'à ce que nous ayons obtenu l'élimination complète.

Tandis que Blanche et Hugues, prenant les bras de Geneviève, les élevaient et les abaissaient dans un mouvement régulier, faisant ainsi respirer très posément la malade dont la poitrine suivait tous les mouvements des bras, Grandier appela maman Métis.

—Vous, donnez-nous sa boisson citronnée.

La grand'mère allait passer dans le cabinet de toilette.

—Non! Pas celle qui est là! dit vivement le docteur. Allez-en préparer un litre, vous-même....ou plutôt, non! Apportez-moi ici l'eau, le sucre et les citrons....

—Mais je sais fort bien la préparer! fit maman Métis, avec un mouvement d'humeur.

Où donc le vieux docteur avait-il la tête, d'oser lui dire une chose semblable?

Grandier la calma aisément.

—C'est qu'aujourd'hui je veux qu'elle soit préparée d'une manière un peu différente.... Vous comprenez, n'est-ce pas?

Maman Métis s'éloigna en hochant la tête, fort peu satisfaite de Grandier, de Blanche, d'Hugues, d'elle-même, et bougonnant:

—Je n'aurais pas dû accepter qu'il reste seul avec elle toute la nuit... A cet âge, on ne peut lutter contre le sommeil.... Elle lui aura demandé quelque chose, il était à moitié endormi, il se sera trompé de remède.

A continuer.

En chemin de fer.

Un monsieur fortement moustachu, tire un cigare, l'allume et demande à son voisin, jeune homme à l'aspect timide:

—Est-ce que la fumée vous incommode?

—Oui, répond l'autre, timidement.

—Eh bien, dans ce cas, ne fumez jamais.

Et il continue tranquillement à humer son cigare.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.—No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 19 mars 1892.—L'élection annuelle de directeurs, qui devront servir pour le terme prochain, aura lieu aux bureaux de cette compagnie, LUNDI, 4 avril prochain, de 11 A. M. à 2 P. M.

J. MONTREUIL, Secrétaire.

21 mars—au 4 avril inc

QUE VEUT DIRE CELA?

Au cours du dernier mois, les immenses affaires de la King's Royal Germetuer Co. ont augmenté de plus de moitié; et des ordres considérables lui viennent de partout. Le 20 février, L. L. Lyon & Cie, de la Nouvelle-Orléans lui ont donné une commande qu'ils ont payée comptant, de sept mille deux cents bouteilles à livrer de suite.

Cela veut dire:

1. Que lorsque des hommes comme le général Longstreet, le Général Turner, le Gouverneur Hubbard, le Colonel Avery, le Rév. W. G. E. Cunningham, le Rév. T. B. Hawthorne, et le Rév. Sam Jones font l'essai d'une médecine et en parlent de la façon la plus favorable, le peuple les croit.

2. Que le Germetuer a fait tout ce que ces plus ardents amis ont déclaré qu'il ferait.

3. Que le remède a triomphé de la Grippe, du Rhumatisme, de la Dyspepsie, de la débilité Nerveuse, de l'Insomnie, des affections de reins, de l'asthme, des maux d'été, des catarrhes dans tous les cas où l'essai en a été fait.

4. Que la découverte du Germetuer est la plus précieuse contribution de ce siècle à la science médicale.

Comme médecine de printemps, il n'a pas d'égal; il fortifie l'estomac, facilite la digestion, tonifie le système, et ainsi donne santé et bonheur. Sous ce rapport nul remède ne lui peut être comparé.

Le Germetuer n'est pas un nauséabond composé; mais aussi agréable à boire qu'un verre de limonade. Le malade l'aime et attend anxieusement l'heure de le prendre.

A vendre $1.00 la bouteille chez tous les pharmaciens.

—FABRIQUÉ PAR—

King's Royal Germetuer Co.,

ATLANTA, GEO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. J. Gidière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,475.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui se trouve dans le premier district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Rampart, Canal, Dryades et Commune, mesurant, en pied français, vingt-neuf pieds de face rue Commune, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds sur la limite le divisant de la propriété de Mme Ryan, quatre vingt neuf ... sur la limite le séparant de la propriété de ... Dumas, et trente pieds sur la limite inférieure... Ensemble avec cent quatre vingt deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, soit neuf cent dix-huit dollars montant de stock loan ... 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1892 et la somme additionnelle de trois mille deux cent ... [illegible] ... et les frais et charges du procès et la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre la balance de la ... hypothèque ... de la Banque des Citoyens ... et la balance s'il y en a au prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL.

Une Rare Occasion pour Acquérir une Propriété de Résidence Elégante dans le Second District, Splendide et Substantiellement Construite.

RUE DU CANAL,

Dans le Centre de ce Grand Ilet de Terre de Valeur borné par les rues CANAL, DOUANE, ST-PATRICK ET OLYMPIA.

Mesurant à peu près 300 pieds sur chacune des dites rues.

Contenant 24 Lots de Terre.

Le tout magnifiquement embelli avec des arbres fruitiers et à ombrage et des arbrisseaux de choix, etc.

T. L. Mayne Jr versus Louis Lozano

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,999—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ... dans le second district, désigné par le numéro soixante-deux ... sur un plan fait par J. Schreiber, ingénieur civil, daté le 22 mai 1886, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot est composé de vingt-quatre lots numérotés un à vingt-quatre et est borné par les rues Canal, Douane, St-Patrick et Olympia, et le dit lot de terre mesure plus ou moins trois cents pieds sur chacune des dites rues.

Acquis par le défendeur par achat de Arthur Durieu, d'après un acte fait pardevant Hunter C. Leake, notaire en cette ville le 22 novembre 1890, (titre enregistré dans le Conveyance Office, Book 136, fol. 277).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28—4 11 16 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété désirable et de valeur dans le premier district.

Joseph D. Taylor vs Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 35,171.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, (anciennement Melicerte), Constance, Annonciation et Calliope, (anciennement Bartholomew) mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de front sur la rue Erato, deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance cent quatre-vingt sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes de fond.

2° La moitié indivise ou moitié d'une certaine pièce ou portion de terre désignée comme lot No cinq de l'ilet No quinze sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 20 février 1839 et déposé en l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville, située dans le même district et îlet que la propriété premièrement décrite; et la dite portion de terre mesurant au pied américain soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Erato soixante-dix pieds cinq pouces sur une ligne oblique dans le fond sur une profondeur de deux cent trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Constance et de deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Annonciation et au pied français mesure soixante pieds de face à la rue Erato, soixante-six pieds un pouce de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt-neuf pieds huit pouces sur le côté le plus près de la rue Annonciation et de deux cent dix-sept pieds six pouces sur l'autre côté, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et dépendances qui lui appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans

23 mars—23 31—avril 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de 48 barils de vin de la Californie.

Bertin et Lepori versus G. Parmigiani et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,864—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 mars 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 8 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres:

48 barils de vin de la Californie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28 mars—28—avril 1 4 8

Avis.

Le Dr O. Testut prévient les personnes que cela peut intéresser qu'on ne trouvera que chez lui, rue St-Pierre, No 154, près Rampart, son Fumigateur Liquide—Bed Bug killer and Egg Destroyer. Toutes ses bouteilles portent sa propre signature.

13 avril—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Quincaillerie, Matériaux d'Architecte, Outils, etc., Stoves, Décommodes ... patentée pour l'eau de pluie, Meubles de Bureaux, Coffre-fort, etc.

The Acme Roofing Co. vs The Cee Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,382.—En vertu d'un writ concurrent à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 14 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 101 rue Camp,

Un lot de quincaillerie, outils, meubles de bureau, divers, etc., d'après un inventaire enregistré dans son bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 avril—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour obtenir Une grande propriété commerciale de valeur, mesurant 253 pieds, 9 pouces, 2 lignes de face à la rue Market, 150 pieds, 10 pouces, 1 ligne de face aux rues Tchoupitoulas et Religieuse, 253 pieds, 9 pouces, 2 lignes sur la ligne de côté de la rue St-James, avec les bâtisses et améliorations, etc., connue anciennement comme

Branch Cotton Press ou Branch Warehouse.

Ensemble avec toutes les machines, etc. Sur des termes de crédit, Dans l'affaire de Mme George Denègre vs. Electric Traction and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 34,552 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges y appartenant, ayant été érigée à la ... "Branch Cotton Press ou Branch Warehouse", situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, Religieuse et St James. La dite portion de terre comprend la moitié de dit ilet et mesure deux cent cinquante cinq pieds, neuf pouces et 2 lignes de face à la dite rue Market cent cinquante neuf pieds dix pouces et une ligne de face aux rues Tchoupitoulas et Religieuse, et deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne de côté vers la rue St James, le tout d'après un plan dressé par James Gallier, architecte, daté le 5 février 1843, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de H. B. Cénas, ex-notaire en cette ville.

Acquise par les défendeurs par achat de Wm. Lynd, Sr., d'après un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 17 juillet 1889. (le titre enregistré au bureau des Aliénations, dans le livre 128, fol. 983.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant une somme suffisante pour payer et satisfaire la réclamation des plaignants dans la somme de cinq mille piastres ($5,000) ensemble avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1889 sur $1,500, et 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1891 sur $2,500 5 0/0 sur le montant du dit principal et intérêt pour honoraires d'avocat, $4.00 frais pour copie de l'acte et les frais et charges du procès et vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement en capital et intérêt de deux billets à ordre faits et souscrits à cet effet au nom du dit Electric Traction & Manufacturing Co. par William Behan son président, et Edward T. Manning, son secrétaire, pour $2,500 chacun tirés à l'ordre de la dite compagnie et endossés par ses dits officiers, datés le 17 juillet 1889 et payables respectivement à trois et quatre ans de leurs dates, avec 6 0/0 d'intérêt par an ... depuis jusqu'à paiement. Le dit acquéreur ... paiement des dits deux billets résultant de la vente passé par Wm Lynd, Sr., au ... Electric Traction & Manufacturing Co, pardevant Andrew Hero Jr, notaire le 17 juillet 1889.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 mars—7 14 21 28 avril 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Quatrième District, Rue Deuxième, entre les rues St-Denis et St-Patrick (rue derrière est la rue Première).

Ferdinand Hirsch Jr. vs Thomas J Raymond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,349—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, St-Denis et St-Patrick, et mesurant trente ... pieds de face à la rue Deuxième, sur cent ... pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est borné sur le côté vers la rue St Denis par la propriété de James McCormack, et sur le côté vers la rue St Patrick par la propriété de Mlle Mary Finerty, et est composé de portions de plusieurs lots numérotés 19 et 20 sur un plan dressé par A. G. Blanchard, voyer, daté le 20 mai 1851 et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de W. H. Peters ex-notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 mars—28—avril 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil du contenu, etc., d'un Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, consistant en Corbillards, Voitures, Chevaux, Tally-Ho's, Wagonnets.

Un vaste assortiment de cercueils, etc.

Au No 271 rue du Camp et 273 rue Magasine.

Dans l'affaire de l'Interdiction de Thomas W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31 418—En vertu d'un ordre de vente daté du 24 mars 1892 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 7 avril 1892 à l'heure ci-dessous mentionnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 271 rue du Camp, à 10 heures A. M.—

Un grand assortiment de cercueils en imitation bois de rose cercueils métalliques, cercueils en bois de pin etc. Aussi, un cercueil en bronze, piédestaux tapis funéraires, rideaux, glacière, pompe à embaumer, etc., et d'autres articles appartenant à ce genre d'affaire.

A l'écurie No 273 rue Magasine, à midi—

2 voitures à quatre roues (fabrique Hecks & Johnson) 2 voitures à quatre places (fabrique Millet), 1 grand et 1 petit wagonnet ou Tally Ho, 1 charrette à provisions Tennessee [the Bradley wagon] 1 corbillard noir et doré, 1 corbillard blanc, 1 corbillard noir, 1 paire de chevaux noirs, 1 paire de chevaux gris, 2 chevaux bais, un lot de harnais et un lot de vieilles voitures et buggies, etc., le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26 mars—26 30—avril 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue comme le

No 166 RUE GRAVIER,

Et traversant tout l'ilet, et faisant face à la rue Union, sur laquelle elle est connue comme le

No 17 RUE UNION.

Toujours louée facilement et donnant un bon loyer, et maintenant louée à bail au New Orleans Machine Co., Limité, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $125 par mois.

(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de reconnaître le dit bail ou de le faire canceller.)

Mme Sylvanie R. Denègre vs Mme R. S. Welham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,203.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, approuvé par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1837 déposé au bureau de R. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1837.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté cent cinquante-deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne de division du dit lot No Deux, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte pardevant S. Magner, ex-notaire le 12 avril 1866 (Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 468.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28 avril 4 11 16

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts de la population française de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 108 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée dans le Quatrième District de cette ville.

No 512 1/2 rue St-André, Entre Liberté et Howard.

Succession de Timothy McCarthy.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,904.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1892, et pour le compte de la dite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Liberté, Félicité et Howard, mesurant, au pied américain, 17 pieds 1 pouce de face à la rue St-André sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles désigné comme No 513 1/2 rue St André. Les améliorations consistent en une résidence en bois à un étage avec galerie de façade et deux chambres, une bâtisse à deux étages en bois dans le fond avec quatre ou cinq chambres, cave, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux, Poine, Charrettes, Installations de bureaux, Installations, Etc.

SUCCESSION DE JEAN CAZALÉ.

No 34,888—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet — JEUDI, 7 avril 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu au local coin des rues St Philippe et Dauphine, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 février 1892, pour le compte de la dite succession—

2 magnifiques chevaux.

60 barils de farine.

2 charrettes à poine, harnais, installations de bureaux et autres effets mobiliers, d'après un inventaire enregistré à la Cour Civile de District.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

26 mars—26 31—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce superbe site pour bâtir coin des rues Félicité et Chesnut, près du Parc Colisée,

Dans une des sections les plus choisies du district des jardins.

Succession de John McGinty.

No 29,939—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs, encanteur—SAMEDI, 23 avril 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 11 mars 1892 et rendu dans la succession ci-dessus la propriété de valeur ci-après décrite à savoir:

Ce splendide terrain, coin des rues Félicité et Chestnut consistant en trois jolis lots de terre contigus, décrit comme un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Chemin Félicité, Ste Marie et Colisée, mesurant 90 pieds 3 pouces de face au rue Chestnut de 129 pieds 1 pouce et 2 lignes et 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Colisée et 90 pieds 2 pouces 5 lignes de largeur dans le fond vers la rue Ste Marie. Le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilié en date du 26 février 1892, la façade des dits lots est entourée d'une jolie barrière, le terrain est élevé et bien drainé, et il y a très peu de propriétés comme emplacement se trouvant aussi favorablement près des résidences les plus élégantes à proximité du Parc Colisseum des chemins de fer urbains, le centre de la ville pour les amusements, la rendent excessivement attrayants pour ceux qui recherchent un terrain pour se résider de ce côté-là.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un ou deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement et autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant James J. Woulfe aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 23

PAR VINCENT & CO.

VENTE DE SYNDIC A CRÉDIT.

Grand stock de marchandises sèches, notions jouets, etc., de Henry B. Gautreaux, insolvable.

PAR VINCENT & CO—... sera vendu LUNDI, 4 avril à 11 heures A. M., au No 237 rue Royale, coin Ursulines en vertu d'un ordre de l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 22 mars 1892, dans l'affaire de l'insolvable H. B. Gautreaux vs. ses créanciers, No 34,732.

Tout le contenu du magasin de marchandises sèches notions, lingeries et articles de fantaisie de H. B. Gautreaux, insolvable, consistant d'étoffes à robes, en lin, draps, coton écru, rideaux, velours flanelles, nappes damask, bobinets, bonneteries, jouets etc.

Conditions pour le crédit sur les marchandises ci-dessus: Pour toutes sommes au dessous de $200, comptant au-dessus de $200 60 jours de crédit et au-dessus de $500, 90 jours de crédit avec billets approuvés et endossés à la satisfaction des vendeurs.

—Aussi—

Un certificat de souscription de la New Orleans Co-Operative Banking Co., en date du 2 septembre 1891, pour cinq [5] actions du fonds capital de la dite banque de la valeur de $25 chacune.

Un cheval et wagon.

Comptes à recevoir dus à l'insolvable par divers créanciers.

Un certain lot de meubles.

—ET—

Le bail non expiré ou droit d'occupation du magasin coin des rues Royale et Ursulines expirant le 30me jour de septembre 1893.

Conditions des effets ci-dessus—Comptant.

26 mars—26 28—avril 4

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de Cottages simples et doubles productifs et résidence à deux étages, dans les Premier et Quatrième Districts.

Succession de John J. Hoppe vs Gus Heck, exécuteur testamentaire.

No 33,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. A. Voorhies juge de la Cour Civile, Division E, rendu le 3 mars 1892, et signé le 10 mars 1892 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Le joli cottage simple, en bois, No 52 Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Rousseau et Fulton. Il est bâti à distance de la rue et a ample espace pour un gazon, un jardin; et a corridor, 5 chambres, auvent, citerne, etc. Le terrain est désigné par le No 6 du carré 10 sur un plan de B Buisson, voyer, en date du 28 mai 1841, et mesure 31 pieds de façade rue Troisième, sur 120 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Une bonne maison comme demeure ou placement d'argent.

2° Le joli cottage double en bois Nos 54 et 56 rue Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Rousseau et Fulton, ayant galerie, allée, 5 chambres et auvent de chaque côté ainsi que citerne. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer en cette ville, en date du 1er février 1843, et mesure 32 pieds 10 pouces de façade rue Troisième, sur 127 pieds de profondeur.

Ces maisons sont près de Clay Square et des lignes de chemin de fer et sont dans une partie de la ville populeuse et habitée par des gens respectables, ce qui toujours leur assure de bons locataires et en fait de bonnes maisons à habiter ou comme placement d'argent

3° La confortable maison de résidence en bois à deux étages, No 60 rue Constance, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Erato et Thalie, retiré de la rue, et ayant 6 chambres, gaz, auvent et citerne, ainsi qu'un vaste espace d'un côté et à l'arrière, permettant d'y faire de nouvelles améliorations ou jardin et gazon. Le terrain est désigné par le No 9 sur un plan de G. E. Dunbar en date du 10 février 1846, et mesure 27 pieds 2 pouces 1 ligne de façade rue Constance, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Près de chars, d'écoles, de marchés, d'églises et du centre des affaires, ce sera une jolie demeure ou un bon placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le crédit, s'il y en a, à 1 ou 1 et 2 ans de crédit, à l'option des acquéreurs, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir la perception des billets, les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de la vente seront requis au moment de celle ci.

Les actes de vente pardevant G. C. Preot, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 Mars—12, 19, 26—2, 9, 16 avril.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postpaid.

Per annum, $12; six months, $6 three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le contenu de l'Emporium de Papeterie de J. C. Eyrich, No 130 rue Canal.

VENTE DE SYNDIC

Dans l'affaire de J. C. Eyrich vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 35,053.

PAR ONORATO & STUART—Charles D. Stuart, Encanteur, 58 rue du Camp—MARDI, 12 avril 1892, à 11 heures A. M., au local No 130 rue Canal, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, rendu et signé le 1er avril 1892, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Tout le stock de marchandises consistant en un joli assortiment de papeterie, fournitures de bureaux, livres, nouveautés, etc.

2° Un lot d'installations.

3° Un lot de comptes à recevoir.

Le tout sera vendu en bloc pour du comptant!

2 avril—2 8 9 10 12

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, de chambres à coucher, de salle à manger.

Piano droit.

Tapis, nattes, stores, etc. Dentelles, Rideaux, verrerie, etc.

A la résidence, 402 rue Chestnut, coin Peniston, mardi, 12 avril 1892

Succession de Giles M. Hillyer.

No 34,219.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 38 rue Royale. MARDI 12 avril 1892, à 11 heures A. M., au local, coin des rues Chestnut et Peniston, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District, Division B, en date du 21 mars 1892, la propriété mobilière ci-après décrite, à savoir

Meubles de chambre à coucher avec glaces ameublement de chambre à coucher convenable, meubles de salon, de salle à manger, porte chapeau pendules, plaqués, meubles de cuisine et autres articles etc

Conditions—Comptant.

2 avril—2 3 9 10 11 12.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions d'Assurance A l'encan.

Succession de Joséphine Valletta Hughes No 34,221—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

—ET—

Succession de John Hughes.

No 34,962—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé dans les affaires ci-dessus le 29 mars 1892, il sera vendu à l'encan, les actions suivantes, savoir:

1° Dix (10) actions du fonds capital de la New Orleans Insurance Association, d'après le certificat No 502.

2° Six (6) actions du fonds capital de la New Orleans Insurance Company, d'après le certificat No 316.

3 Trois (3) actions du fonds capital de Southern Mutual Insurance Company, d'après le certificat No 140.

Conditions—Comptant avant le transfert.

30 mars—30—avril 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, de Salle à manger et de Chambre à coucher, Miroirs, Rideaux, Abat-jour, Vaisselle, Verrerie, Etc.

A L'ENCAN.

Succession de Joséphine Valletta Hughes.

No 34,221—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

—ET—

Succession de John Hughes.

No 34,962—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 13 avril 1892, à 11 heures A. M., au local No 307 rue Quatrième, en vertu d'un ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé dans les affaires ci-dessus, le 29 mars 1892, il sera vendu à l'encan—

Les meubles et effets mobiliers contenus dans la dite demeure, No 307 rue Quatrième, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

30 mars—30—2 9 13 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Sixième District,

Coin des rues Bordeaux et St-Denis.

A L'ENCAN.

Succession de George Flettrich.

No 29,177—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C en date et signé le 11 mars 1892, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et St-Denis. Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Bordeaux et St Denis. Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage, ayant six chambres, corridors, écurie, etc.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues pour l'année 1892 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire

15 mars—15 26—2 9 16 avril

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julia, coin N. E. Camp,

—ET—

Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité.

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mars 1892, il sera vendu à l'encan—

1. La grande bâtisse en briques à trois étages formant le coin des rues Julia et Camp dans l'ilet borné par les rues Magasin et Girod, ayant à peu près 15 chambres en haut et magasins en bas, le lot mesure à peu près 20 pieds 5 pouces de face à la rue Julia sur 96 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Camp.

II. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses qui y sont, situé dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et Polymnia, et désigné par le No 3, sur une copie d'un plan fait par Jno. F. Braun, voyer, annexé à un acte de vente fait pardevant G. W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 29 août 1885, et mesurant à peu près 42 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et à peu près 132 pieds de profondeur et de face à la rue Félicité.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en outre du prix de leur enchère; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Jas J. Woulfe, notaire.

10 mars—10 12 19 26—avril 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois très rémunératif

Rue Perrier, près Constantinople, à un ilet de la ligne des chars de la rue Prytanée.

Succession de Francis Johnson.

No 34,692—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 mars 1892, dans ce No 34,692, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, il sera vendu à l'encan—

Le joli cottage double en bois Nos 66 et 68 1/2 rue Perrier, entre Constantinople et Austerlitz, ayant de chaque côté 4 chambres; le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan fait par D. K. Fogbers, daté le 25 novembre 1876, déposé en l'étude de A. J. Armstrong, notaire, comme plan No 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Les taxes de 1892 devant être assumées par l'acquéreur, dix pour cent seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 7

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et ... immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; ... d'une constitution ... maladies.—Bouteille de ...

Rue St-Pierre, 154, près Rampart.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73....CHARTRES....73.

BUREAUX

L'Abeille de la N...

PRIX DE L'A...

Les incendies à la N...

Encore deux immeubles viennent d'éclater—... premier et quatrième ... dix îlots de maisons ... flammes—quatre d'un ... l'autre. Quatre-vingt ... ces détruites; ... à coton et cinquante ... anéanties; près de ... dollars perdus; des ... sonnes privées, tout à ... cela, non pas la nuit, ... non pas pendant le sommeil ... mouvement des affaires ... che, alors que les magasins ... travailleurs au repos ...

Les enfants terribles.

—Maman, dis? pourquoi ... cheveux gris?

—Parce que tu es une méchante fille, là!

Petite Jeanne reste un moment sourdie, puis, reprenant ...

—Alors, toi, tu as donc ... bien?

—Pourquoi ça, madame ...

—Tiens! puisque ... cheveux tout blancs!

Calino, qui vient de prendre congé de son oncle.

—Et dans quel régiment ... fut dit celui-ci?

—Dans le 16e de ligne, au 15e; de cette façon, je ... de lui.